

DÉROGATIONS MINEURES

N^{OS} DM3000771096, DM3000780772 DM3000780773, DM3000781106 ET DM3000781228

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le 4 août 2014, à 19 h, en la salle du conseil, 13665, boulevard de Pierrefonds, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogations mineures au règlement de zonage CA29 0040 pour les immeubles suivants:

| <u>Études</u> | <u>Lieux de dérogation</u> | <u>Nature</u> |
|------------------|---|--|
| DM3000 771096 | 4500-4510, boulevard Saint-Charles Lot 1 070 356 | Permettre en zone commerciale C-3-221 pour un bâtiment projeté : <ul style="list-style-type: none">- un coefficient d'occupation au sol (C.O.S.) de 0,07 au lieu du minimum requis de 0,2;- une marge arrière minimale de 5,56 m au lieu du minimum requis de 9,0 m;- un bâtiment accessoire « Lave-Auto » d'une superficie de 160 m² excédant le maximum autorisé de 50 % de la superficie de plancher du bâtiment principal; comme montré au plan projet d'implantation, dossier 110653, minute 3374, préparé par l'arpenteur-géomètre, Frédéric Brisson en date du 3 octobre 2013. |
| DM3000 780772 | 5251, rue du Sureau Lot 4 040 057 | Permettre en zone résidentielle H1-4-285, pour un bâtiment existant : <ul style="list-style-type: none">- une proportion de 46 % de cases de stationnement intérieur, calculée à partir du nombre minimal de cases de stationnement hors rue exigé (58) au lieu du minimum requis de 80 %; comme montré au plan d'implantation, dossier 107752, minute 12 787, préparé par l'arpenteur-géomètre Danny Houle en date du 20 novembre 2007. |
| DM3000 780773 | 5291, rue du Sureau Lot 4 040 056 | Permettre en zone résidentielle H3-6-347, pour un bâtiment à construire : <ul style="list-style-type: none">- une proportion de 46 % de cases de stationnement intérieur, calculée à partir du nombre minimal de cases de stationnement hors rue exigé (58) au lieu du minimum requis de 80 %; comme montré au plan d'implantation, dossier 107752, minute 12 787, préparé par l'arpenteur-géomètre Danny Houle en date du 20 novembre 2007. |

| <u>Études</u> | <u>Lieux de dérogation</u> | <u>Nature</u> |
|------------------|------------------------------------|--|
| DM3000 781106 | 13075, rue Duff Lot 1 370 303 | <p>Permettre en zone résidentielle H3-5-314 pour un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un accès au terrain et au stationnement, ayant une bande gazonnée de 0,50 m, du côté nord-est de la ligne latérale de lot au lieu du minimum requis de 1 m; - une cour avant ayant une proportion gazonnée ou autrement paysagée à l'aide de végétaux, inférieure au minimum requis de 50 %; <p>comme montré au plan de stationnement, dossier 110848, minute 4345, préparé par l'arpenteur-géomètre Frédérick Brisson, en date du 5 juin 2014.</p> |
| DM3000 781228 | 10590, rue Bélair Lot 1 388 348 | <p>Permettre en zone résidentielle H1-7-401 pour l'agrandissement projeté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que la marge avant soit de 5,27 m, mesurée du coin nord, au lieu du minimum requis de 6 m; - que la deuxième partie du bâtiment ait une fondation en pieux vissés au lieu d'une fondation continue; - que le bâtiment accessoire existant soit localisé à moins de 2 m du bâtiment principal; <p>comme montré au plan d'implantation, dossier 49745-1, minute 15767, préparé par l'arpenteur-géomètre François Houle en date du 25 avril 2014.</p> |

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce seizième jour du mois de juillet de l'an 2014.

Johanne Palladini
Secrétaire substitut d'arrondissement

/sr